

Lettre d'information - Juillet 2023



Commune mixte de Valbirse

Invitation à la fête nationale!

Toute la population est cordialement invitée à la Fête du 1er août qui se déroulera dans le préau de l'école secondaire à Malleray.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h. Les sociétés de tir de Malleray-Bévilard proposeront divers menus et desserts ; le Réseau Migration Valbirse et environs des pâtisseries.

Partie officielle dès 20h:

- Salutations et ouverture de la soirée par le Maire, M. Jacques-Henri Jufer
- Production d'un groupe de musiciens de la fanfare de Malleray
- Discours du 1er août
- Hymne national
- Distribution de lampions aux enfants
- Feux d'artifice

L'animation musicale sera assurée par M. Jean-Daniel Wahli.

Les feux d'artifice privés seront interdits dans la zone de fête.

En raison de l'installation et du tir du feu d'artifice à Espace Birse, la route Champ du Pont sera fermée le mardi 1er août dès 15h jusqu'au mercredi 2 août 8h. Le chemin piétonnier longeant la Birse depuis l'école secondaire sera également fermé de 21h à 23h le 1er août 2023.

La commune remercie les usagers de bien vouloir suivre la signalisation qui sera mise en place.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux, nous vous présentons, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse



Horaire estivaux de l'administration communale

Du lundi 17 juillet au vendredi 4 août, les guichets de l'administration communale seront ouverts les matins (10h-12h) mais fermés les après-midis.

Le lundi 31 juillet et mardi 1^{er} août, ils seront fermés toute la journée.

Bonnes vacances

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse

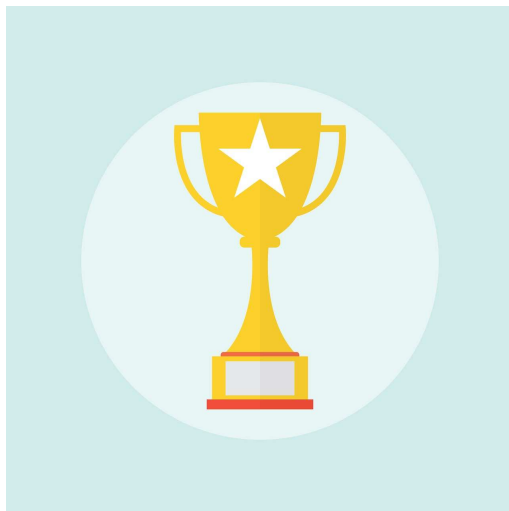
Appel pour les mérites sportifs et culturels

Avez-vous réalisé une performance sportive de choix entre 2021 et 2023 ? Vous êtes-vous distingué dans le domaine culturel durant la même période ?

Afin de n'oublier personne sur sa liste des papables pour sa cérémonie des mérites sportifs et culturels, la commune lance un appel aux citoyennes et

citoyens de Valbirse, enfants et adultes. Vous pouvez vous signaler jusqu'au 31 juillet à l'adresse manifestations[at]valbirse.ch ou au 032 510 04 30 ; peut-être serez-vous retenu !

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse



Un changement au Conseil général

Ursula Lauper, conseillère générale UDC et sympathisants, a donné sa démission pour le 30 juin 2023. C'est Alexandre Jolicorps, premier des viennent-ensuite sur la liste UDC et sympathisants des élections de septembre 2022, qui lui succédera.

En ce qui concerne le remplacement de Mme Lauper à la Commission scolaire, une élection sera mise à l'ordre du jour du Conseil général de septembre 2023.

Les Autorités communales remercient Mme Lauper pour son engagement au sein du législatif et félicitent M. Jolicorps en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de son mandat.

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse

Valbirse adhérera aux nouvelles cartes journalières

Le Conseil communal a décidé d'adhérer au nouveau concept de cartes journalières. Cette « Carte journalière dégriffée commune », valable sur les lignes du rayon de l'AG, sera vendue aux guichets des communes suisses qui le désirent dès décembre 2023 pour des titres de transports valables dès le 1er

janvier 2024. Valbirse informera plus en détail de cette offre – prix, modalités pratiques, etc. – en temps voulu. L'exécutif estime qu'il s'agit d'une prestation utile à la population et qui favorise l'usage des transports publics.

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse

Un quart d'heure par semaine pour la sécurité des enfants

Prélude SA cessera le service des patrouilleurs scolaires ce mois et les autorités remercient les personnes qui se sont mises à disposition bénévolement.

Déterminés à trouver de nouvelles forces pour maintenir la sécurité des enfants aux passages piétons à la rentrée, le Conseil communal et l'Ecole lancent un appel à toutes celles et tous ceux qui désirent offrir un quart d'heure (ou plus) par semaine pour les écoliers. Vous pouvez vous annoncer ou demander des renseignements à la direction de l'Ecole au 032 491 61 31 ou par mail direction@edu.valbirse.ch Cet appel s'ajoute à un courrier distribué à tous les parents d'élèves de l'Ecole primaire.

Bévilard, le 6 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse

Tailler pour garantir une bonne visibilité

La végétation plantée le long des routes peut, si elle est débordante, gêner le passage, péjorer la visibilité et engendrer de graves conséquences. Rappelons notamment que :

- L'espace surplombant la chaussée des routes publiques doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins ;
- En règle générale, l'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,50 m au moins ;
- La largeur libre doit être de 0,50 m au moins ;
- Pour les carrefours dans une zone 30km/h, la visibilité doit être de 30 m dans les deux directions pour un point d'observation situé à une distance de 2,50 m du bord de la chaussée.

Nous prions les propriétaires de bien vouloir respecter ces prescriptions et tailler la végétation si nécessaire. Les Services techniques se tiennent à disposition (032 491 61 66) pour toute question complémentaire.

Bévilard, le 22 juin 2023

Commune mixte de Valbirse



Rappel aux cavaliers

Des crottins sont trop fréquemment laissés dans les rues des villages. A l'image de ce qui est mentionné dans le code de bonne conduite de la Fédération suisse des sports équestres, la commune demande aux cavaliers de faire preuve de vigilance dans les zones d'habitation en ramassant les excréments de leurs montures. Un courrier en ce sens a été adressé aux propriétaires de chevaux. La commune les remercie pour leur collaboration.

Bévilard, le 22 juin 2023

Commune mixte de Valbirse



This email was sent to laetitia.neukomm@valbirse.ch
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Commune mixte de Valbirse · Rue Aime Charpiloz 2 · Bevilard 2735 · Switzerland

